

Commission d'Appel Ligue : appel à candidatures

Afin de compléter son effectif, le Comité exécutif Provincial de la province de Liège lance un appel aux candidatures pour la fonction de secrétaire (sans droit de vote) au sein de la Commission d'Appel Ligue.

Les candidats doivent répondre aux conditions prévues au Règlement organique de la Ligue à savoir :

- * être âgé de plus de 18 ans.
- * jouir de ses droits civils et politiques.
- * être affilié à un club de la L.F.F.S. depuis au moins les cinq dernières saisons sportives (trois saisons sportives pour les membres des commissions).
- * être affilié, pour une instance régionale, à un club de la L.F.F.S et, pour une instance provinciale, à un club de la « Province » concernée. Cependant, les membres des commissions d'arbitrage ne doivent pas obligatoirement être affiliés à un club. Ils peuvent être affiliés à l'amicale des arbitres de la « Province » dont ils sont issus.
- * ne pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis.
- * ne pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive au cours des trois dernières saisons.

Les candidatures doivent parvenir par mail, courrier simple ou par recommandé pour le 01/10/2026 au plus tard à l'adresse suivante : Lffs Liège, Philippe Pitz, rue de Berneau 24, 4600 Visé